

Le ministre de la Justice n'était pas du tout au courant de l'affaire, pas plus, apparemment, que le ministre des Travaux publics (M. Cosgrove), qui a tenté de répondre à une question supplémentaire que je lui ai posée.

J'ai soulevé la question de nouveau le 9 mars, quand le solliciteur général était à la Chambre. Je lui ai demandé si le gouvernement avait l'intention de déménager hors de Victoria la direction générale de la division «E» de la Gendarmerie royale du Canada. Dans ma question, j'ai dit ceci:

Je crois savoir que le solliciteur général a fait savoir aux media qu'il n'est pas du tout certain, à l'heure actuelle, que ce déménagement ait lieu. Par contre, de hauts gradés de la GRC ont affirmé que ce déménagement est déjà commencé. Le solliciteur général peut-il nous dire ce qu'il en est exactement?

Il a répondu:

Madame le Président, si le député veut bien me dire de quels officiers de la GRC il tient cette information, je leur ferai savoir que le déménagement n'est pas commencé, que la décision finale n'a même pas été prise et qu'elle ne le sera que lorsque j'aurai discuté de cette affaire avec le procureur général de la province.

Ce sont des termes assez forts de la part du solliciteur général, monsieur l'Orateur. De toute évidence, il n'avait pas eu connaissance de la diffusion de communiqués et il n'était absolument pas renseigné sur un éventuel déménagement. A l'entendre, le déménagement n'était pas commencé, rien n'était réglé et il allait en discuter avec le procureur général de la province.

Quand je lui ai demandé à titre de question supplémentaire sur le même sujet si on étudierait les conséquences de cette mesure avant de l'appliquer, il m'a répondu qu'il ne saurait promettre qu'une étude de ce genre serait effectuée. Il terminait sa réponse ainsi:

Cependant, aucune décision ne sera prise avant que je n'aie consulté le procureur général de la Colombie-Britannique.

Il convient de noter que le 9 mars le solliciteur général ne savait pas encore que la Gendarmerie royale songeait à déménager. Toutefois, le 4 mars, la Gendarmerie royale à Victoria publiait le communiqué suivant:

Le sous-commissaire G. W. Reed, officier commandant de la division «E» de la GRC en Colombie-Britannique, confirme qu'une réorganisation de la GRC en Colombie-Britannique est prévue et que cette réorganisation prévoit l'établissement du quartier général à Vancouver.

Cette réorganisation se trouve encore aux étapes de la planification et s'étalera sur une période relativement longue. Le déplacement progressif du quartier général de Victoria à Vancouver ne débutera pas avant la fin de 1981 au plus tôt et s'étendra sur une période de deux ou trois ans.

Après avoir prononcé ces paroles énergiques à la Chambre, le solliciteur général, en rugissant comme un lion, m'a dit que si je lui disais de qui je tenais l'information, il verrait à entrer en communication avec ces informateurs et les informerait que le transfert n'avait pas encore été autorisé. Il a dit qu'il allait vraiment les remettre à leur place. Il s'est alors rendu à Victoria où, apparemment, c'est la GRC qui l'a remis à sa place.

Il n'a repris la parole à la Chambre que le 18 mars. Je lui avais demandé si la division «E» serait transférée, finalement, et il m'a répondu ceci:

Madame le Président, le transfert va s'effectuer sur une période de trois ans... et que durant cette période, il y aura les réductions et les mutations normales. Tous les employés visés qui souhaitent obtenir une mutation dans d'autres services de l'État de la région de Vancouver pourront le faire en priorité.

### L'ajournement

Je lui ai alors posé une question supplémentaire:

Le solliciteur général a déclaré à ce propos aux journalistes lundi:

Les représentants du gouvernement de la Colombie-Britannique ont été consultés à ce sujet pendant les deux années de préparation du projet.

Et pourtant, M. Allan Williams, ministre de la Justice de la Colombie-Britannique a déclaré aujourd'hui:

C'est absolument faux et erroné de dire que nous avons été consultés. C'est une décision brutale et cynique, et je m'y opposerai aussi longtemps que l'on n'aura pas effectué une enquête sur les retombées économiques et sociales du transfert.

Voilà qui nous amène à aujourd'hui. Je dois dire que le communiqué de presse qui a été émis à Victoria, le 4 mars, soit cinq jours avant que le solliciteur général lui-même n'ait été mis au courant de l'affaire, a eu l'effet d'une bombe sur la côte ouest. Le maire de Victoria m'a envoyé une copie de la lettre qu'il avait écrite à l'honorable Robert P. Kaplan le 5 mars et dans laquelle il lui disait ceci:

La présente a pour objet de vous informer que les maires de Saanich, d'Oak Bay, d'Esquimalt et moi-même nous opposons très énergiquement à ce projet de transfert.

● (2205)

D'après les journaux locaux du lendemain, l'échevin Bill McElroy aurait déclaré, à titre de maire suppléant:

Si cette décision n'est pas la plus stupide qu'ait prise le gouvernement fédéral, il s'en faut de peu.

Et les critiques acerbes ont continué à pleuvoir.

Nous, les habitants de Victoria, sommes différents, je crois, en ce sens que nous sommes fiers de notre environnement, de la ville que nous habitons et de nos concitoyens. On ne tente pas de modifier des localités sans s'y être longuement préparé. Il est absolument vital qu'une étude soit effectuée sur les répercussions de cette initiative. Il convient de vérifier si cela causera des bouleversements sociaux graves pour plus de 200 employés et de calculer son incidence économique sur ceux qui paieront pour ce déménagement, compte tenu du fait qu'il y a trois ans seulement, les bâtiments dans lesquels la Division a emménagé il y a deux ans ont coûté 4 ou 5 millions de dollars.

J'invite également le solliciteur général à faire un sondage auprès de ses employés là-bas, ceux-là même à propos desquels il a cédé. Ils devront déménager, que ça leur plaise ou non. Apparemment, il ne veut pas faire la moindre étude. Le problème qui se posait là-bas, si le solliciteur veut bien se donner la peine de remonter le cours de l'histoire de la division «E», c'est qu'à une époque, les employés étaient regroupés dans un seul quartier général et, en 1976, ils ont été affectés à deux districts. Maintenant, vous allez les y réaffecter et vous vous retrouverez avec les problèmes de 1976 sur le dos. Rien n'aura changé. Le problème aura simplement été déménagé de Victoria à Vancouver, ce qui signifie qu'il y aura désormais deux problèmes: celui de 1976 à Victoria, plus celui de Vancouver.

J'estime que si le solliciteur général acceptait de commander une étude sur la rentabilité de ce projet et s'il consultait les employés de sa propre division «E» pour savoir s'il est vraiment dans l'intérêt de la GRC ou uniquement dans celui de certains, je pense qu'il s'apercevrait que son problème n'est pas d'ordre administratif; c'est plutôt une question de personnel.

**M. l'Orateur adjoint:** Je regrette d'interrompre le député, mais son temps de parole est expiré. La parole est au solliciteur général (M. Kaplan).